

Toulouse : colère pour les associations à cause du non respect de l'accessibilité handicap de la ligne de tramway T1.



Il est des situations qui peuvent sembler irréalistes et même surréalistes.

Alors que l'on parle depuis de la loi de février 2005 de la mise en accessibilité des ERP, des transports publics etc.. les associations membres du collectif associatif CIAH 31 n'en n'ont pas cru leurs yeux lorsqu'ils se sont rendu compte, à seulement quelques jour de son inauguration, que la ligne de tramway T1 toulousaine ne respecte pas les critères d'accessibilité.

Pour rappel, La ligne T1 du tramway de Toulouse (également connue sous l'appellation de ligne E durant sa construction) est la première ligne du nouveau réseau de tramway de l'agglomération toulousaine. Elle reliera Toulouse à Beauzelle, via Blagnac.

Comment peut-on en arriver à une telle situation alors que les normes sont maintenant bien connues de tous ?

La décision de la Commission Européenne du 21 décembre 2007 concernant la spécification technique d'interopérabilité relative aux PMR dans le système ferroviaire transeuropéen conventionnel et à grande vitesse limite à 50 mm la tolérance pour la largeur de l'espace entre le quai de la station et le wagon de la rame.

Si la norme est d'une clarté évidente, sur la ligne T1, cette tolérance maximale est toujours atteinte, voire dépassée (jusqu'à 80 mm), pour les ouvertures à deux portes destinées en particulier aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

Ceci n'est pas anodin car les roues du fauteuil ont alors la possibilité de se coincer dans cet espace sans parler du problème des personnes se déplaçant avec une canne. Le risque d'accident

est si évident que les associations réclament une solution et des travaux le plus rapidement possible et ceci, avant toute mise en service du tramway.

Mais il n'y a pas que cet élément qui se trouve pris en défaut, en effet, au niveau du tram, on note la présence d'une main courante verticale qui empêche la giration des fauteuils roulants. Cette main courante au lieu d'être fixée au sol aurait dû l'être au plafond permettant ainsi aux passagers de se tenir avec la main et permettre aux personnes en fauteuil roulant de circuler en toute sécurité et facilité.

On comprend l'étonnement des associations qui sont dépitées par tant d'inepties alors qu'un bataillon d'expert a certainement soit disant « étudié » tout les aspects de cette rame et de cette ligne !

Il serait encore possible de revoir l'accès à la rame avec des dispositifs additionnels (ce qui reste toutefois anormal dans le cadre présent). Le collectif CIAH 31 demande à Tisseo de bien vouloir intervenir au plus vite pour faire corriger ces erreurs inacceptables.

Affaire à suivre...

(Sur base d'informations également publiées sur : <http://www.handirect.fr>)